

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 44 (1935)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au sujet de la création envisagée d'une agence des Chemins de fer fédéraux au Caïre. On précise le sens de la réponse à donner à cette communication.

14. Cotisations de propagande.

M. Hühni fournit des renseignements sur l'état actuel des pourparlers engagés à ce sujet avec les buffets de gare. Ces pourparlers n'ont pas encore abouti et devront être poursuivis, afin de faire participer aussi ce groupe de sociétés à la couverture des dépenses pour la propagande touristique.

15. Siège, date et ordre du jour de la prochaine Assemblée ordinaire des délégués.

Donnant suite aux propositions faites l'année dernière par la section locale, le Comité désigne le lieu comme siège de la prochaine Assemblée des délégués et il en fixe la date aux 2 et 3 mai 1935. (Pour l'ordre du jour, voir la convocation provisoire ailleurs dans le présent numéro. *Réd.*)

16. Rapports touristiques italo-suisses.

Dans un rapport sur la question, M. le Directeur Dr Riesen attire l'attention sur les multiples difficultés qui marquent ces rapports, spécialement sur les nouvelles prescriptions italiennes concernant la sortie des devises. Ces prescriptions ont exercé une influence très défavorable sur l'affluence en Suisse des touristes italiens, particulièrement pendant la présente saison d'hiver. C'est pourquoi, au nom de la S. S. H., la Direction est intervenue dernièrement d'une manière très pressante auprès des autorités compétentes, leur demandant d'agir auprès de l'Italie pour en obtenir aussi promptement que possible un peu plus de condescendance et la cessation des mesures qui empêchent la sortie des touristes italiens en Suisse. Le Comité central approuve cette démarche et exprime l'espoir qu'elle sera couronnée de succès.

17. Divers.

a) *Ecole professionnelle.* — Après rapport et propositions de M. Egli, les récentes décisions de la Commission scolaire concernant la réduction du montant des écologies pour les fils d'hôteliers de la Suisse et de l'étranger et la transformation d'une salle de classe de l'établissement en salle de bibliothèque et de lecture sont ratifiées. Les dépenses de transformation au bâtiment seront couvertes par le fonds de réserve de l'Ecole spécial aux constructions.

b) *La prochaine réunion du Comité central* est fixée au mois de mars. On en établit l'ordre du jour provisoire.

Après seize heures de délibérations, M. le Président central prononce à 23 heures la clôture de la session.

La réunion du Comité central a eu lieu cette fois, malgré l'éloignement, dans les Grisons, afin de maintenir et de resserrer le contact des organes dirigeants de la S. S. H. avec l'hôtellerie de cette région. Une reconnaissance spéciale doit être exprimée au Directeur des Chemins de fer rhétiques, M. Bener, qui pour marquer l'importance d'une étroite collaboration entre tous les milieux intéressés au tourisme et comme témoignage de gratitude pour l'activité de la S. S. H. dans ce domaine, a mis à la disposition des membres du Comité des billets gratuits pour Davos et St-Moritz. M. le Directeur Bener a tenu aussi, le 19 février, à participer au lunch en commun à l'Hôtel Silvretta et à y saluer notre Comité central au nom des Chemins de fer rhétiques. Etaient également présents M. Th. Hew, de l'Hôtel Vereina à Klosters et le Président de la Société des hôteliers des Grisons, M. A. Stiffler-Vetsch, qui a souhaité aux membres du Comité central une cordiale bienvenue dans le pays grison.

Le Comité central a été invité par M. Stiffler-Vetsch, au nom de l'hôtellerie locale, à visiter à l'issue de sa session la station de Davos et il a donné suite à cette aimable invitation. Le 20 février a eu lieu au Weisfluh-Joch le point terminus bien connu du chemin de fer du Parsonn, un lunch auquel participait également le comité de la Société des hôteliers de Davos. Un certain nombre de membres du Comité central ont répondu encore à une invitation de M. Hans Bon, président de la Société des hôteliers de St-Moritz, à faire encore une visite à la métropole de l'Engadine.

Au nom de la Société suisse des hôteliers et du Comité central, nous exprimons ici à l'hôtellerie des Grisons et spécialement à celle de Klosters et de Davos, une chaleureuse reconnaissance pour leur aimable réception et leur si cordiale hospitalité.

Cours supérieur d'hôtellerie

(11 mars—20 avril)

Nous avons signalé dans notre dernier numéro qu'un nouveau cours supérieur entre saisons sera donné à l'Ecole hôtelière de Cour-Lausanne, si le nombre des inscriptions est suffisant, du 11 mars au 20 avril 1935.

Evidemment les temps sont durs pour les familles d'hôteliers comme pour les employés supérieurs de la branche et l'on y regarde à deux fois avant de se résoudre à des dépenses qui ne sont pas d'une urgence extrême. Il importe néanmoins de considérer que le perfectionnement de sa formation professionnelle est un vrai capital que le jeune homme met de côté pour son avenir. Même après le retour d'une situation économique plus normale pour l'hôtellerie, les anciennes conditions ne se reproduiront plus jamais. La surproduction d'hôtels avec la vive concurrence interne et internationale qui en résulte condamneront à la décadence les entreprises qui n'auront pas à leur tête des personnes parfaitement au courant de toutes les connaissances professionnelles, techniques, commerciales, juridiques, financières et autres indispensables à l'hôtelier moderne.

C'est un fait trop perdu de vue dans l'hôtellerie suisse que la concurrence étrangère se perfectionne d'année en année. Dans tous les pays qui nous entourent, l'enseignement hôtelier prend un développement sur lequel il serait coupable de fermer les yeux.

La meilleure solution consisterait, bien sûr, à prolonger la durée des cours professionnels ordinaires donnés à Cour-Lausanne. Il faudra un jour ou l'autre en venir à cette modification. Mais que l'on profite au moins, en attendant, de l'excellente occasion des cours supérieurs entre saisons, où l'enseignement est donné par des spécialistes. La génération montante de nos futurs hôteliers doit songer à l'avenir. Elle a la responsabilité du maintien de la réputation de l'hôtellerie suisse dans le monde. Le jour où l'on constatera un fléchissement dans nos capacités professionnelles, le jour où une fraction plus ou moins considérable des hôteliers suisses ne seront plus à la hauteur des progrès réalisés par leurs collègues des autres pays, la lutte contre la concurrence internationale sera inégale à tel point qu'elle en deviendra impossible.

Il est certain que pendant leurs premières années de pratique nos jeunes hôteliers et employés supérieurs ont acquis déjà une foule de connaissances précieuses, mais nécessairement il y a dans cette instruction du superficiel, du décousu et des lacunes. Un cours supérieur organisé méthodiquement complète de la façon la plus heureuse ces notions apprises un peu au hasard. Le programme est vaste, mais quelle profession réclame de ses membres autant de connaissances de tous genres que la profession hôtelière ?

Le cours supérieur passe en revue tout ce qui concerne la construction des hôtels et l'aménagement de leurs abords, le mobilier des différentes parties de l'établissement, la décoration, les installations électriques de toutes catégories y compris le téléphone, les divers genres de chauffage, les services d'eau courante chaude et froide, les signaux, les ascenseurs, les installations sanitaires, les cuisines, les buanderies, les frigorifiques, la ventilation, la désinfection, le dépoussiérage. On étudie les devoirs de l'hôtelier, des chefs de service et du personnel, l'organisation et le contrôle de l'exploitation, les règles à observer pour l'achat et la location d'hôtels, les connaissances juridiques indispensables à l'hôtelier en droit des obligations, en droit civil, en droit public, en droit fiscal, les dispositions concernant le crédit, les poursuites pour dettes, le concordat et la faillite, ce qui touche la responsabilité civile de l'hôtelier et les assurances officielles ou privées, les notions de psychologie qui jouent dans l'hôtellerie un rôle toujours plus important, aussi bien dans l'exploitation et la conduite de l'entreprise que dans la propagande et la publicité. D'autres cours roulent sur les connaissances commerciales, la qualité et l'entretien des marchandises, notamment des vins, les prix de revient, la comptabilité, l'hygiène à l'hôtel pour le clientèle et pour le personnel. On se familiarise avec les différents aspects du tourisme : géographie, transports, douanes, propagande sous toutes ses formes, groupements et organisations du tourisme actif et du tourisme réceptif. Enfin un cours de haute utilité pratique est celui qui concerne la police à l'hôtel, le recrutement du personnel, le contrôle des hôtes, les rats d'hôtel, les bandes internationales et les moyens de mieux assurer la sécurité des clients comme du personnel de la maison.

Chacun des termes de cette sèche énumération se prêterait à des développements. On voit combien la matière à s'assimiler est vaste et complexe, d'autant plus que l'enseignement théorique est complété par des visites sur place et par des discussions pratiques. C'est dire combien peut être avantageuse, avec de la bonne volonté et de l'application, la participation à un cours supérieur d'hôtellerie tel qu'il s'en donne maintenant à Cour-Lausanne.

La crise hôtelière en Suisse

Coup d'oeil rétrospectif

Beaucoup s'imaginent que l'hôtellerie suisse a ressenti pour la première fois pendant et après la guerre les atteintes de la crise. Ils oublient que les hôteliers suisses ont déjà dû solliciter en 1909 une aide de la Confédération.

A l'époque, cette requête surprit fortement le Conseil fédéral lui-même, lequel ne

s'était pas encore aperçu des fissures qui lézardaient tout l'édifice économique de notre industrie hôtelière. Alors déjà il se produisit des pertes plus ou moins considérables sur les capitaux engagés dans les entreprises d'hôtels.

La cause de cette crise ? Le tourisme était florissant, mais nous avions déjà beaucoup trop d'hôtels et l'on ne cessait d'en créer de nouveaux.

Les entreprises hôtelières furent au début des entreprises privées, appartenant à un seul propriétaire ou du moins aux membres d'une seule famille. Les gros risques à courir rendaient prudents et la construction marchait encore au ralenti. Les familles disposant de grandes fortunes ne les investissaient qu'à bon escient dans des hôtels nouveaux. Elles se préoccupaient sérieusement de savoir d'avance si des créations nouvelles avaient des chances de prospérer ou du moins d'être viables. Ce sont ces familles de vrais hôteliers qui, par leur conscience dans les affaires, ont fait la réputation mondiale de l'hôtellerie suisse.

Survint alors le système des sociétés anonymes par actions, qui peut avoir ses bons côtés, mais qui en a aussi de très mauvais, et non pas seulement dans l'hôtellerie. On vit partout surgir grands hôtels et palaces. Grâce aux gros intérêts prévus, les capitaux se trouvaient avec une facilité extrême, par des émissions d'actions et d'obligations et par des crédits de banques. Du reste, les banques elles-mêmes étaient aussi des sociétés anonymes. Ainsi une forte partie de l'épargne nationale se trouva investie dans l'industrie hôtelière exagérément développée, même pour répondre à un maximum de trafic touristique.

A côté des grands hôtels, on construisait les chemins de fer de tourisme, dont plusieurs ne donnèrent pas les résultats financiers attendus.

La situation au début du siècle était la suivante :

Bien que la Suisse possédât trop d'hôtels de luxe, exigeant chacun un capital de plusieurs millions de francs, la spéculation continua les constructions et la concurrence prit des proportions ruineuses, comme cela se produit régulièrement dans tous les cas de surproduction. Les frais généraux des maisons d'ordre supérieur s'élevaient à une moyenne journalière de 15 à 16 francs par client, sans compter les dépenses pour l'achat des denrées alimentaires et des boissons. Il était indispensable dans ces conditions d'avoir maison pleine pour pouvoir faire face aux lourdes charges grevant l'exploitation et équilibrer les bilans. Les meilleures entreprises elles-mêmes ne purent constituer que des réserves insuffisantes.

Sur ces entrefaits survint, à côté de la trop forte concurrence interne, entre régions, entre hôtels de la même région, entre hôtels du même centre de tourisme, la concurrence croissante extérieure, celle des nouvelles hôtelleries étrangères. La Suisse ne fut plus seule à la mode. Le mouvement touristique international diminua chez nous et les exercices financiers commencèrent à donner de cruelles désillusions aux capitalistes qui avaient basé leurs calculs sur une affluence de clientèle absolument certaine. Le service des intérêts devint difficile. Dans des cas nombreux, alors déjà, il fallut assainir, réduire la valeur des actions. Banques et créanciers obligataires subirent des pertes.

Dans cette situation déjà excessivement dangereuse, la guerre survint, et avec elle l'arrêt total du mouvement touristique international. Ceux qui dans l'hôtellerie ont traversé ces rudes années ne les oublieront jamais.

Si une bonne loi fédérale sur les constructions hôtelières avait existé et avait été strictement appliquée dès la fin du siècle dernier, l'hôtellerie suisse serait malade maintenant, évidemment, à cause de la crise du tourisme, de la concurrence des autres pays devenus touristiques eux aussi, du marasme des affaires et de la pénurie générale d'argent. Mais cette maladie ne revêtirait certainement pas aujourd'hui un degré de gravité qui touche à la catastrophe.

Ici comme dans tant d'autres domaines, on est intervenu trop tard.

Il n'est pas inutile de rappeler ces choses en présence de tant de projets de capitalistes sans expérience qui n'attendent que l'abrogation de la loi sur les constructions hôtelières pour les réaliser en dépit du bon sens. La loi fédérale en question est plus nécessaire que jamais.

Pour le redressement du tourisme

M. Henri Ménabréa, directeur de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, a publié dernièrement dans l'*Echo de Paris* une série d'études d'un haut intérêt sur la nécessité et sur les moyens de redresser le tourisme national en France. Les considérations qu'il a émises et les conclusions qu'il en a tirées peuvent s'appliquer, avec des variantes, à tous les pays de tourisme. Nous résumons ici les idées principales qu'il a exposées.

Durant les années de prospérité du tourisme, on fondait sur lui de vastes espérances et surtout on cherchait à en tirer le plus de profit possible. L'Etat y voyait une source abondante de revenus divers ; la banque prêtait à l'hôtellerie à tort et à travers à des taux surélevés ; l'industrie, le commerce, l'agriculture s'efforçaient aussi de bénéficier des favorables conjonctures du moment, comme si les conditions d'alors ne devaient jamais finir.

Mais aujourd'hui le tourisme est en pleine crise. Les transports et l'hôtellerie, ainsi que toutes les productions, tous les métiers, tous les commerces dépendant de ces deux branches se ressentent durement du marasme survenu et s'alarment en songeant à l'avenir.

Pour restaurer le tourisme, il faudrait que les grandes puissances du monde modifiassent leurs jeux monétaires et la direction de leur économie, ainsi que leur politique d'insécurité et de menaces pour la paix. Et en second lieu, si l'on obtenait enfin le retour d'une ère plus favorable, il faudrait encore, avant d'en ressentir les bienfaits, désencombrer la situation de nombre d'entreprises hasardeuses et parasites lancées pendant les beaux jours par une spéculation imprudente. Comment résorber tous ces stocks de logements pour gens riches et d'architectures luxueuses si l'on ne revoit pas les foules étrangères d'autrefois, massives et dépensières ?

Les faits sont les faits, et nul ne peut s'y soustraire. Or c'est un fait que dans la situation actuelle du tourisme en général, le tourisme national, le tourisme interne offre des possibilités d'affaires plus assurées que le tourisme international. Ces déplacements d'argent à l'intérieur du pays, en circuit fermé pour ainsi dire, n'améliorent pas la balance des comptes comme les apports d'argent des touristes étrangers, indispensables à l'équilibre des affaires. Cependant l'argent dépensé dans le pays par ses propres habitants ne va pas améliorer la balance économique des Etats voisins au détriment de la balance économique nationale. D'autre part, des centaines et des centaines de chefs d'entreprises, leurs salariés et leurs fournisseurs comptent pour vivre sur les voyageurs du pays dans le pays. Sans cet argent, la chute de nos centres de tourisme serait plus rapide et serait même si profonde qu'au moment de la reprise des quantités de ruines ne pourraient plus être relevées.

« Il convient donc, dit M. Ménabréa, de s'occuper du tourisme national et d'améliorer ses conditions, ce dont doit d'ailleurs bénéficier le tourisme international lui-même, car pour une large part ces deux domaines d'activité souffrent des mêmes maux. Tout variés qu'ils sont, ces maux dépendent de la même cause : la cherté des prix de revient.

« Cela est surtout évident pour l'hôtellerie. On y a comprimé les frais généraux, abandonné les dépenses somptuaires, accepté des bénéfices réduits parfois jusqu'à leur élimination totale, diminué les prix des chambres, de la pension et des repas, surtout dans les établissements de grande classe, où la marge des aménagements possibles était plus forte. Cependant les tarifs restent lourds pour la clientèle nationale elle-même. Celle-ci écourte la durée de ses villégiatures, cherche à tout payer aux chiffres les plus bas et cède volontiers à l'attrait qu'exercent,

La loi fédérale sur le repos hebdomadaire, avec l'ordonnance d'exécution,

édition officielle, peut être obtenue en français, allemand ou italien, au prix de 50 cent. plus frais de port, au

Bureau central de la Société Suisse des Hôteliers, Bâle.

Preis - Abschlag

Erbsen

gegrünt oder ungegrünt 1/1 Dosen

extra fein 1.35

sehr fein 1.25



Bohnen

mittelfein verbilligt 1/1 Dose

-.75

Conservenfabrik St. Gallen A.G.

Telephon 80.68

Aus BRUNNEN'S Quellen ...
Kommen die feinsten FORELLEN!



Exakte Grössen u. zuverlässigste Bedienung

A. GROPP & CO. A.-G., BRUNNEN

Telephon 80 Telegramm-Adr.: Forellenzucht



BESTECKE TAFELGERÄTE

die bevorzugte, schwerversilberte
Qualitätsmarke

SÄCHSISCHE METALLWARENFABRIK

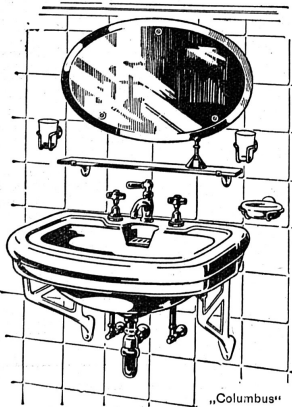
AUGUST WELLNER SÖHNE AKTIEN-
GESELLSCHAFT
ZWEIGNIEDERLASSUNG ZÜRICH

Ihr Hotel ist stets besetzt

wenn Sie in Ihren Zimmern Waschtische
mit fliessendem temperiertem Wasser haben

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH

Aktien - Gesellschaft
Fabrik sanitärer Einrichtungen



„Columbus“

Votre hôtel sera toujours au complet

les lavabos avec eau courante et tem-
pérée sont installés dans toutes vos chambres

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH

Société Anonyme
Fabrication d'appareils sanitaires

TWINING'S LONDON

weltberühmter CEYLON-
TEE. 1 kg - Büchsen 9.60
franco. DEPOT ZÜRICH,
En gros u. detail, A. Frick,
Waaghaus 5, Paradeplatz,
Telephon 59.060.



Die bewährten Qualitäten.
Ehrlich beim Wiederverkauf.
Die Spille tragen unsere Firma.

TODES-ANZEIGE

Tief erschüttert machen wir die schmerzliche Mitteilung, dass
unser lieber

Giacomo Fanciola

nach kurzer Krankheit, am 22. Februar, im Alter von 35 Jahren
entschlafen ist.

Wir bitten, dem lieben Verstorbenen ein gutes Andenken zu
bewahren.

LOCARNO, den 26. Februar 1935.
Hotel Esplanade

In tiefer Trauer:
Die Hinterbliebenen.

ASCONA

GESUCHT

Pächter f. Kursaal Lido Ascona

und Strandbad, Tennisplätze etc. — Auskunft erteilt: Antognini, Lido, Ascona. Tel. 13.56

Avis aux Restaurateurs

A remettre, présentement ou date à
convenir, Restaurant de 1er ordre, en
plein développement, très belle situa-
tion, conditions avantageuses. Pour
tous renseignements, écrire sous chiffre
L. 25 614 L. à Publicitas, Lausanne.

Seltener Gelegenheitskauf

Infolge Zahlungsunfähigkeit des Bestellers ist eine fabrikanne, komplette Wäscherei-Anlage,
allerneuesten Systems zu verkaufen:

1 WASCHMASCHINE für Kohlenheizung, und
berechnet für ca. 40 Kilo
Trommelfüllung.

1 AUSWINDMASCHINE mit einem kupfernen
Laufring von 600mm
Durchmesser.

1 MANGE elektrisch heizbar,
von 2 Meter Walzenlänge mit Absaugvorrichtung.

Sämtliche Maschinen sind für direkten elektrischen Antrieb ohne Transmission und werden
mit den dazu gehörigen Motoren geliefert und betriebsfertig aufgestellt. Eventuell
Verkauf einzelner Maschinen. Preis den eingangs erwähnten Umständen zufolge sehr billig.
Offerten unter Chiffre A. D. 2270 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Inserate lesen erwirkt vorteilhaftern Einkauf!

Vor Verlegenheit bewahrt Sie

Maggi's Fleischbrüh - Suppen
mit Gemüse-Einlagen,

denn sie ist augenblicklich bereit!
Nur mit Wasser zu überbrühen
und eine fettreiche, ausgezeichnete
Fleischbrühsuppe ist zur Stelle.
Nach Belieben können ihr weitere
Einlagen wie Dünkli, Teigwaren,
Reis usw. beigelegt werden.

1 Glas mit 1 kg Netto-Inhalt Fr. 8.50

Fabrik von Maggi's Nahrungsmitteln, Kemptal



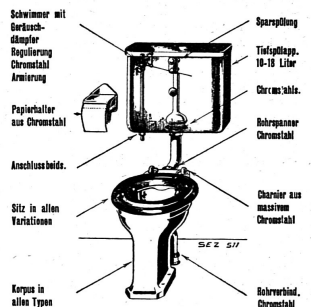
Rolladenfabrik A. Griesser & Aadorf

FILIALEN:
ZÜRICH
Boulevard de Grancy 14 Militärstr. 108
Tel. 33.272 Tel. 37.398
BASEL
Gundeldingerstr. 202
Tel. 29.849

GRÖSSTE VORTEILE

bieten unsere sanitären Apparate aus
ROSTFREIEM CHROMSTAHL

durch Wassereinsparung.
Keine Unterhaltungskosten.
Keine Reparaturkosten.
Höchste Qualität.
Geringe Anschaffungskosten.



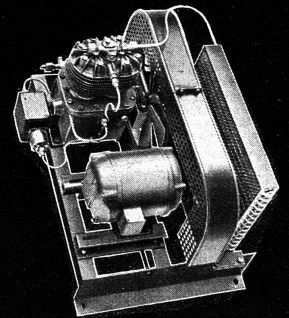
Verlangen Sie Offerte.

STÖCKLI & ERB KÖSNACHT-Zoh „SEZ“

Spezialfabrik sanitärer Apparate aus
ROSTFREIEM CHROMSTAHL

Spülische, Spülmaschinen etc.
Bäder Toiletten, Closet usw.

UTO KÜHLAUTOMAT



betriebs sicher leistungsfähig
das vollendete Schweizer-Produkt der

UTO Kühlmaschinen

Aktiengesellschaft

vollautomatische Kühlanlagen

Zürich

Tel. 71.055 - Bremgartenstrasse 18

Prospekt und Ingenieur-Beruch auf Verlangen

PRIMA SEIFEN

SPEZIALSEIFEN, WASCH-,
FLECKEN- u. PUTZMITTEL

liefern vorteilhaft

CHEMISCHE
U. SEIFENFABRIK STALDEN (EMMENTAL)